

PROFESSIONNELS, AGRICULTEURS ET ASSOCIATIONS

CONDITIONS
TARIFAIRES
APPLICABLES AUX
PROFESSIONNELS
EN VIGUEUR AU
1ER JANVIER 2019

2019



VOS TARIFS AU QUOTIDIEN



QUI S'IMPLIQUE
FRANCHEMENT
DANS LES PROJETS ET
LES ÉVÈNEMENTS DE
SON TERRITOIRE ?

UNE BANQUE
FRANCHEMENT
MUTUALISTE

**DEVENEZ SOCIÉTAIRE
DU CRÉDIT AGRICOLE LOIRE HAUTE-LOIRE**
[#jedevienssocietaire](#)

CA
LOIRE HAUTE-LOIRE
Toute une banque
pour vous

Rendez-vous sur ca-loirehauteloire.fr

* Caisse régionale de Crédit Agricole Mutual Loire Haute-Loire, Société coopérative à capital variable agréée en qualité d'établissement de crédit. Siège Social : 94 rue Bergson B.P. 524 42007 Saint-Etienne Cedex 1 - 380 386 854 R.C.S. Saint-Etienne. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurances sous le n° 07 023 097

Chère cliente, Cher client, Cher sociétaire,

Le Crédit Agricole Loire Haute-Loire, banque régionale, fortement attachée à ses valeurs de proximité, s'implique au quotidien dans son rôle de conseil et d'expertise avec la volonté de vous apporter une qualité de service optimale. Chaque jour, la Caisse Régionale réaffirme son statut d'entreprise régionale utile, active sur son territoire et capable de soutenir les différents acteurs de l'économie régionale.

Caisse régionale de Crédit Agricole Loire Haute-Loire, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit et Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 023 097.

N° TVA intracommunautaire : FR00380386854. RCS Saint-Etienne : 380 386 854.

Siège Social : 94 rue Bergson BP 524 42007 Saint-Etienne Cedex 1.

Tél : 04 77 79 55 00 - Fax : 04 77 79 57 49 - Internet : www.ca-loirehauteloire.fr

4 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

La Tenue et le suivi / Relevés de compte / Recherches

5 BANQUE A DISTANCE

Vos accès sécurisés Crédit Agricole en ligne (CAEL) / Echanges de données informatisées

6 OFFRE GROUPEE DE SERVICES

Cotisation à une offre groupée de services : Le Compte A Composer Pro - Agri / Cotisation à une offre groupée de services : Le Compte Services Professionnels / Cotisation à une offre groupée de services : Le Compte Services Agriculteurs / Services Experts Pleinchamp.com

7 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Versement d'espèces / Assurances / Chèque / Virement reçu / Emettre un virement SEPA / Recevoir un prélèvement SEPA / Émettre un prélèvement SEPA / Effets et billets à ordre / Date de valeur / Cotisation carte et autres services par carte / Paiement par carte (la carte est émise par la banque) / Retrait par carte (la carte est émise par la banque) / Les encaissements par cartes bancaires / Les encaissements à distance E-transaction

11 IRREGULARITÉS ET INCIDENTS

12 DECOUVERTS ET CRÉDITS

Marché des agriculteurs / Marchés des professionnels / Crédit-Bail / Crédit de trésorerie / Energies renouvelables / Opérations Dailly / Vie du crédit

13 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Souscription / Le Plan Epargne Entreprise

14 OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Les virements internationaux / Les chèques / Les effets et remises documentaires / Les crédits documentaires / Les garanties internationales / Change-Couverture de change / Services divers à l'international

20 RÉSOUDRE UN LITIGE

Le présent document, non publicitaire, est mis à la disposition du public en application de l'article L312-1-1 du code Monétaire et Financier. Il pourra être modifié à l'initiative du Crédit Agricole conformément à l'article L312-1-1 du Code Monétaire et Financier et dans les conditions prévues contractuellement. Les tarifs indiqués sont hors taxes. Pour toutes informations complémentaires sur les tarifs indiqués, les services proposés, ou toutes informations ne figurant pas dans ce document, n'hésitez pas à prendre contact avec votre conseiller.

La Tenue et le suivi (hors association à l'exception des frais de tenue de compte)

Les commissions par trimestre sont imputées sur le compte le 1er jour du trimestre suivant.

● Ouverture d'un compte de dépôt	Gratuit	● Tenue de compte :	
● Clôture/Transfert de compte	Gratuit	— Pour les agriculteurs (3)	12,50€/trimestre
● Services bancaires de base (1) :	Gratuit	— Pour les professionnels (3)	42,00€/trimestre
		— Pour les associations	12,00€/an
<i>(1) Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier, bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D312-5 du Code Monétaire et Financier.</i>		(3) Gratuit pour les détenteurs d'un Compte A Composer	
● Commission d'engagement (2)	1,00%/an	● Commission de mouvement (4)	de 0,07% à 0,20%
<i>(2) Calculée sur le plafond de la ligne de crédit 0,25% par trimestre, payée d'avance</i>		<i>(4) Calculée sur le total des mouvements débiteurs du trimestre - <u>Gratuit</u> pour les détenteurs d'un Compte A Composer</i>	
● Dépassement de l'autorisation de découvert	Taux du découvert + 3,00%	● Commission de plus fort découvert (5)	0,07%
		<i>(5) Calculée sur la somme du plus fort découvert en valeur de chaque mois du trimestre</i>	
		● Commission de confirmation (fonction de la nature du dossier) (6)	2,00%/an
		<i>(6) Calculée sur le montant du découvert ou de la ligne de crédit court terme confirmée</i>	

Relevés de compte

La facturation du "relevé de compte" est calculée en fonction de la fréquence et du canal de distribution.

Périodicité d'envoi	Relevé de compte "papier"	E-documents
Mensuelle	Gratuit	Gratuit
Bimensuelle	Gratuit	Gratuit
Décadaire	2,65€/mois	1,17€/mois
Journalière	0,80€/relevé	0,38€/relevé

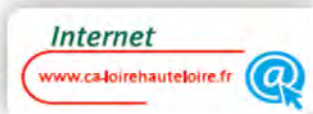
● Relevé trimestriel d'agios	Gratuit	● Echelle d'intérêts :	
● Relevé global de factures	Gratuit	— Frais de mise en place	50,00€
● Relevé par télétransmission EBICS – WEB EDI (7)		— Globale	7,15€/trimestre
— Relevé de compte	0,05€ par ligne	— Détaillée	10,20€/trimestre
— Relevé de compte devises	0,05€ par ligne	● Fusion d'échelle	Nous consulter
— Relevé de virements	0,05€ par ligne	● Mise en place de compte séquestre	20,40€
— Relevé de LCR / BOR à payer	0,05€ par ligne	● Centralisation de trésorerie	Nous consulter
— Relevé d'impayés (pour 4)	1,16 € par ligne	● Centralisation de recettes	Nous consulter
<i>(7) Prix de l'abonnement EBICS – WEB EDI : se reporter à la rubrique Banque à distance</i>			
● Relevé de comptes Agri	7,05€/trimestre		

Recherches

● Frais de recherche de documents (forfait hors frais de photocopie) :		● Photocopie à l'unité	1,25€
— Simples	10,21€	● Renseignements aux commissaires aux comptes, attestation d'arrêté comptable	91,50€
— Complexes (+de 10 documents)	selon devis		

Vos accès sécurisés Crédit Agricole en ligne (CAEL)

Tarif hors coût de communication variable par opérateur



- Vos accès sécurisés à vos comptes sur internet :
 - Accès libre (sans abonnement), consultation de vos comptes **Gratuit**
 - Abonnement à des services de banque à distance : service complet de gestion de vos comptes comprenant les virements interbancaires en illimité
 - Service « Gestion » **8,00€/mois**
 - Service « Gestion + » (Gestion avec gestion de vos titres) **13,50€/mois**
 - Service d'Alertes **0,27€/unité**

— Application mobile Ma Banque

Gratuit

Téléchargement et accès gratuits de l'application Ma Banque, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention préalable d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.

Echanges de données informatisées

● Abonnements :

- WEB-EDI
- EBICS

20,00€/mois
45,00€/mois

● Certificats numériques :

Nous consulter

- Certificat de sécurisation de la communication bancaire
- Certificat électronique dédié aux échanges avec l'administration
- Signature par fax **20,00€/mois**

Cotisation à une offre groupée de services :

Le Compte A Composer Pro & Agri

Pour gérer votre compte, un Socle à tarification avantageuse qui s'adapte aux flux confiés chaque année plus des modules optionnels en 1 seule ligne de facturation.

- **SOCLE**, les essentiels de la gestion du compte
 - Consultation et gestion de vos comptes en ligne
 - Chèques crédités en jour de remise (date de valeur J)
 - Effets crédités à la date de l'échéance
 - Mise en place illimitée des prélèvements SEPA
 - Tenue de compte et Commission de mouvement
 - E-relevé
 - Relevé de compte bimensuel / E-relevé
 - Votre solde journalier et la mise à disposition de vos moyens de paiement par alerte mail ou SMS
 - SecuriCompte Pro ou Agri Plus

● Tarification du socle selon le chiffre d'affaires confié

PRO	Tranche de chiffre d'affaires confié (10)	≤ 30 K€	> 30 K€ et ≤ 300 K€	> 300 K€ et ≤ 700 K€	> 700 K€ et ≤ 1 500 K€
	Prix mensuel par compte		12,00 €	25,30 €	31,70 €

AGRI	Tranche de chiffre d'affaires confié (10)	≤ 30 K€	> 30 K€ et ≤ 300 K€	> 300 K€ et ≤ 700 K€	> 700 K€ et ≤ 1 500 K€
	Prix mensuel par compte		12,00 €	15,90 €	22,50 €

(10) Tranche de Chiffre d'affaires confié : somme des mouvements créditeurs portés sur le DAV liés à l'activité commerciale de l'entreprise hors mouvements liés à la gestion de trésorerie offre soumise à condition de réexamen annuel.

● Les modules optionnels

Module Epargne (11) Placement Programmé	2,00€/mois
Module Epargne(11) Placement Dynamisé	6,00€/mois

(11) Modules Epargne Placement Programmé et Placement Dynamisé exclusifs l'un de l'autre. Module Epargne Placement Dynamisé : montant minimum d'excédent de trésorerie de 20 000 €

● Avantages Tarifaires Supplémentaires

Pour les détenteurs de 2 Comptes à composer ou plus, à partir du 2ème	-50 % sur le Compte à Composer avec le plus petit chiffre d'affaires confié
Pour les professions libérales et Agriculteurs JA	Nous consulter

Cotisation à une offre groupée de services :

Le Compte Services Professionnels

Tarifs mensuels, commercialisation arrêtée.

- **Socle**, en fonction du Chiffre d'Affaires confié (CA) :
 - CA ≤ 200 000€ 21,40€
 - CA > 200 000€ jusqu'à 400 000€ 31,60€
 - CA > 400 000€ jusqu'à 600 000€ 42,00€
 - CA > 600 000€ jusqu'à 800 000€ 52,70€
- **Ouverture de crédit** (en sus du socle, selon 3 tranches) :
 - OC de 1 600€ 5,20€
 - OC de 4 000€ 8,60€
 - OC de 8 000€ 12,80€

Cotisation à une offre groupée de services :

Le Compte Services Agriculteurs

Tarifs mensuels, commercialisation arrêtée.

- **Socle** 10,90€
- **Ouverture de crédit** (en sus du socle, selon 3 tranches) :
 - OC de 1 600€ 3,50€
 - OC de 4 000€ 7,40€
 - OC de 8 000€ 13,70€

Services Experts Pleinchamp.com

- Accès au service Pleinchamp **Nous consulter**

Internet : pleinchamp.com
 Mobile : pleinchamp.mobi
 Services : météo locale, grandes cultures et élevage, porcs, vins, énergie/azote

Versement d'espèces

- Versement d'espèces

Gratuit

Assurances (12)

- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement

— SécuriCompte Pro Plus

36,00€/an

— SécuriCompte Agri Plus

48,00€/an

- Autres cotisations d'assurance

— SécuriHelp Pro

1,00€/mois

— SécuriHelp Agri

6,00€/mois

(12) Contrats assurés par CAMCA, entreprise régie par le Code des Assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le n° Siret 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53 rue de la Boétie, 75008 PARIS, entreprise soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP), 61 rue de Taitbout 75436 Paris cedex 09.

Chèque

- Paiement d'un chèque

Gratuit

- Remise de chèque(s)

Gratuit

- Frais d'émission d'un chèque de Banque

12,75€

- Renouvellement automatique de chéquier et mise à disposition en agence

Gratuit

- Envoi de chéquier sous pli simple à la demande du client

1,50€

- Envoi de chéquier en recommandé à la demande du client

6,10€

- Frais d'opposition chèque(s)/chéquier(s) par l'émetteur

14,00€

Virement reçu

- Réception d'un virement SEPA

Gratuit

- Réception d'un virement instantané SEPA

Gratuit

Emettre un virement SEPA

	En agence	Crédit Agricole en ligne	WEB-EDI Télétransmission
Frais par virement occasionnel ou permanent interne au Crédit Agricole	Gratuit	Gratuit	
Frais par virement occasionnel dans une autre Banque	Date d'exécution à J	3,95 €	Gratuit
	Date d'exécution différée	5,00 €	
Frais par virement occasionnel avec valeur compensée	14,25 €		7,65 €
Frais par virement permanent dans une autre Banque	Mise en place	6,50 €	Gratuit
	En sus par virement	1,10 €	
Remise de virements télétransmis			0,10 € / opération
Demande d'annulation de virement		12,25 €	

- Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision par internet

20,00€

Frais intégrant la commission d'intervention : Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte, nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision, commission perçue que l'opération soit payée ou non

Recevoir un prélèvement SEPA

Soumis au règlement européen 924/2009

- Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA

Gratuit

- Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Gratuit

- Révocation et opposition d'un prélèvement SEPA

Gratuit

Recevoir un prélèvement SEPA

- Prélèvement interentreprises SDD B to B :
 - SDD B to B 0,30€
 - Mise en place de l'autorisation de prélèvement SDD B to B 8,00€
 - Modification SDD B to B 5,00€
 - Suppression de l'autorisation **Gratuit**

Émettre un prélèvement SEPA

Support	Télétransmission	
	Remis à E - 5 ouvrés	Remis à E - 3 ouvrés
Délais de remise		
Forfait par remise	Gratuit	Gratuit
En sus par prélèvement	0,40 €	0,47 €

- Demande d'attribution d'un Numéro ICS 36,00€

Effets et billets à ordre

- Lettre de Change Relevé (LCR) ou billet financier :

	Télétransmission CAEL/WEB-EDI	Papier
Forfait par remise	Gratuit	7,50 €
En sus par effet	0,40 €	3,50 €

- Frais de dossier d'escompte financier et commercial 93,00€
- Frais de réclamation, de prorogation, de modification (changement domiciliation) 12,60€
- Frais de basculement (encaissement/escompte) 12,60€
- Frais sur effet impayé 19,40€
- Frais de rejet d'effet (tout motif) 19,40€
- Minimum d'intérêts/prorogation (par effet) 5,50€
- Minimum d'intérêts sur escompte (par effet ou prorogation) dans le cadre du TEG légal 5,50€
- Minimum de calcul d'intérêts (par effet) 10 J


Date de valeur

- Versement d'espèces J
- Retrait d'espèces J
- Remise de chèque(s) J + 1 ouvré
- Chèque tiré J - 1 calendaire
- Virement émis J
- Encaissement d'une LCR ou d'un effet remis dans les délais E + 1 calendaire
- Remise à l'escompte J ouvré
- Monétique paiement par cartes bancaires J + 1 ouvré
- Remise d'avis de prélèvement E + 2 calendaires

E = 1^{er} jour ouvré suivant le jour de l'échéance si ce dernier est non ouvré.

J = date jour de l'opération pour paiement électronique ou date jour de remise en agence pour paiement.

Cotisation carte et autres services par carte

● Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat : BUSINESS	50,00€/an
● Cotisation carte de paiement internationale à débit différé : BUSINESS	56,00€/an
● Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat : BUSINESS Executive	135,00€/an
● Cotisation carte de paiement internationale à débit différé : BUSINESS Executive	135,00€/an
 Réduction de 50% sur la première année de cotisation des cartes Business pour les détenteurs de Compte à Composer	
● Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat : BUSINESS Association	24,00€/an
● Cotisation carte de paiement internationale à débit différé : BUSINESS Association	28,00€/an
● Cotisation carte de paiement internationale à autorisation systématique : Mastercard	35,00€/an
● Fabrication de carte en urgence	15,30€
● Carte monnaie (Dans les agences équipées de distributeurs de rouleaux de monnaie)	21,00€/an
● Frais d'envoi à l'établissement des cartes renouvelées à l'échéance ou remplacées pour défectuosité (envoi simple)	Gratuit
● Frais d'opposition carte perte/vol par le porteur	Gratuit
● Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	Gratuit
● Capture de carte pour usage abusif	16,75€
● Réédition du code confidentiel	9,00€
● Remplacement de carte avant échéance	5,00€

Dorénavant, les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention CREDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DEBIT.

Paiement par carte (la carte est émise par la banque)

● Paiement par carte en euro en France et dans un pays de l'EEE soumis au Règlement européen n° 924/2009	Gratuit
● Autres paiements par carte	0,24€ + 2,55%

Retrait par carte (la carte est émise par la banque)

● Retrait d'espèces en euro ou en devise suédoise ou en leu roumain dans l'Espace Economique Européen	
— Au Crédit Agricole en France au Distributeur Automatique de Billets (DAB)	Gratuit
— Dans une autre banque au Distributeur Automatique de Billets (DAB), au-delà de 3 retraits/mois/carte	1,00€/retrait
— Autres retraits au guichet d'une autre banque	6,50€/retrait
● Autres retraits d'espèces au Distributeur Automatique de Billets (DAB)	3,40€ + 2,55%
● Autres retraits d'espèces au guichet d'une autre banque	7,00€ + 2,20%

Les encaissements par cartes bancaires

● TPE CB fixe entrée de gamme	12,00€/mois
● TPE GPRS occasionnels (< à 6 mois)	56,10€/mois
● Frais d'installation TPE	111,20€
● Taux de commission sur Chiffre d'Affaires CB	Nous consulter
● Services complémentaires TPE :	
— TPE édition de chèque	12,00€
— TPE image chèque télécopie	12,00€
● TOP 3 - encaissement en différé :	
— Droit d'entrée logiciel	55,00€
— Abonnement mensuel	5,00€
— Commission sur paiement différé (en 1, 2 ou 3 fois)	3,00%

Matériel TPE/mois	Assistance	
	transporteur	sur site
TPE CB fixe	16,10 €	23,50 €
TPE CB portable <i>commercialisation arrêtée</i>	19,20 €	25,50 €
TPE CB radio	22,20 €	30,10 €
TPE GPRS	37,80 €	47,00 €
TPE fixe IP ADSL	21,40 €	24,00 €
TPE portable IP ADSL	27,55 €	30,10 €



Les encaissements à distance E-transaction

	Mise à disposition logiciel	Abonnement mensuel	Coût par transaction
Offre ACCES (internet)	150,00 €	14,00 €	0,15 €
Offre Premium (internet)	200,00 €	20,00 €	0,15 €
Offre par téléphone	100,00 €	10,00 €	0,15 €

• Taux de commission sur Chiffre d'Affaires CB

— Zone Euro

— Hors zone Euro

[Nous consulter](#)

[Nous consulter](#)



- **Commission d'intervention**

(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte, nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision, commission perçue que l'opération soit payée ou non) :

— Par opération	10,00€
— Plafond mensuel	120,00€
● Forfait de frais (13) par chèque rejeté pour défaut de provision	
— Montant ≤ à 50,00 €	30,00€
— Montant > à 50,00 €	50,00€

(13) Ce montant comprend la commission d'intervention, les frais de rejet, frais de lettre d'information préalable, frais de blocage de provision, frais de certificat de non-paiement.

- **Frais de gestion de compte en inactivité** **30,00€/an**

Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse Régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.

● Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	16,00€
● Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention d'une interdiction bancaire	30,00€
● Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé (8 jours)	8,15€
● Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé (30 jours LCC)	12,75€
● Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé (40 jours)	Gratuit
● Lettre de dénonciation de découvert	18,50€
● Frais de retour de courrier (NPAI, client inconnu à l'adresse)	18,00€
● Frais par saisie attribution, saisie sur valeurs mobilières, avis à tiers détenteur, saisie conservatoire, pour opposition administrative :	
— Frais de mise en place (14) (par opération)	79,20€
— Frais de mainlevée (par opération)	29,25€

(14) Opposition administrative : 10 % du montant de l'acte, plafonnée à 79,20€

● Frais par opposition à tiers détenteur	79,20€
● Procédure civile vaine	12,54€
● Frais de recherche d'adresse NPAI	18,00€
● Frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision (commission d'intervention incluse) :	
— Par prélèvement d'un montant ≥ à 20,00€	20,00€
— Par prélèvement d'un montant < à 20,00€	Plafonné au montant d'un prélèvement rejeté
● Frais par rejet de chèque pour autre motif que défaut de provision	Gratuit



A ces frais peuvent s'ajouter des frais de dossier et d'ingénierie financière pour les dossiers importants ou complexes

Marché des agriculteurs

● Frais de dossier sur prêts bonifiés	
— Inférieur ou égal à 30 000€	80,00€
— Supérieur à 30 000€	190,00€
● Frais de dossier sur prêts non bonifiés	
— Inférieur ou égal à 30 000€	1,00%
— Entre 30 000€ et 50 000€	0,75%
— Entre 50 000€ et 100 000€	0,50%
— Entre 100 000€ et 200 000€	0,25%
— Supérieur à 200 000€	0,15%
● Frais de dossier AGILOR	90,00€

Marché des professionnels

● Frais de dossier sur prêts	
— Inférieur ou égal à 50 000€	1,00%
— Entre 50 000€ et 100 000€	0,75%
— Entre 100 000€ et 200 000€	0,50%
— Entre 200 000€ et 500 000€	0,35%
— Entre 500 000€ et 2 000 000€	0,30%
— Supérieur à 2 000 000€	0,25%

Crédit-Bail

● Frais de dossier	
— Inférieur ou égal à 200 000€	0,50%
— Supérieur à 200 000€	Nous consulter
● Formalité enregistrement greffe en sus	35,00€

Crédit de trésorerie

● Frais de dossier sur un crédit de trésorerie	1,00%
— Minimum	110,00€
— Maximum	850,00€
● Frais de réexamen annuel de crédit de trésorerie	120,00€
● Frais d'établissement d'acte de caution bancaire	
— Acte simple	40,00€
— Acte complexe	110,00€
● e-caution	Nous consulter
● Commission de cautionnement	Nous consulter
— Prélèvement minimum par trimestre d'avance	12,00€
— Frais mainlevée caution	7,50€

Energies renouvelables

● Frais de dossier sur crédit	1,00% du montant
-------------------------------	------------------

Opérations Dailly

● Prise en charge de bordereaux de cession	21,00€
● Prise en charge de factures cédées (par facture)	1,00€
● Frais pour modification, prorogation, réclamation	15,00€
● Envoi à l'acceptation d'une créance	20,00€
● Etat mensuel client (par envoi)	3,00€

Vie du Crédit

● Frais d'enregistrement warrant agricole	76,50€
● Lettre d'information annuelle des cautions	40,00€

Forfait annuel facturé à l'emprunteur quel que soit le nombre de prêts et de cautions

● Frais d'avenant simple (15) sur contrat	200,00€
---	---------

(15) Simple : au plus deux conditions initiales modifiées hors garantie hypothécaire ; autre modification nous consulter

● Délégation d'assurance externe	160,00€
● Modification de la date d'échéance	35,00€
● Réédition du tableau d'amortissement	14,00€
● Attestation diverse pour prêt	29,00€
● Mainlevée de gage	50,00€
● Mainlevée simplifiée	80,00€
● Mainlevée/Transfert/Cession	160,00€
● Report d'échéance (par échéance)	Gratuit
● Frais de jeu d'option non contractuelle	37,00€
● Lettre échéance prêt en retard	15,00€
● Frais sur échéance impayée (par échéance)	19,00€
● Réaménagement de prêt :	
— Frais de dossier	600,00€



Souscription

- Achat d'OPCVM (SICAV et FCP) Droit d'entrée et de sortie selon l'OPCVM
- Dépôt à Terme, Bon de Caisse, Certificat de Dépôt Négociable (par ligne) [Gratuit](#)
- Mandat de gestion des excédents de trésorerie (Mandat Actilibre) Nous consulter
- Droit de garde par compte, Frais à la ligne + frais en % de la valeur boursière au 31/12 de l'année de référence :

Type de valeurs	Nature Tarif	Tarif à la ligne	Tarif au % valeur
Crédit Agricole	Bons de caisse, DAT, Parts sociales, CCI, Titres participatifs CA	Gratuit	Gratuit
	SICAV FCP CA	Gratuit	0,0511%
	Actions, Obligations CA	Gratuit	0,0853%
Autres établissements	OPCVM, FCP, Or	3,65 €	0,2132%
	Obligations	3,65 €	0,1279%
	Actions, CCI, Bons de souscription	3,65 €	0,2132%

— Prélèvement annuel par compte :

- ✓ Plancher 36,00€
- ✓ Plafond 410,00€

Le Plan Epargne Entreprise

Une solution d'épargne à la carte du Crédit Agricole :

- Le Plan d'épargne Interentreprise (PEI) Nous consulter
- Le Plan d'épargne Retraite Collectif Interentreprise (PERCOI) Nous consulter

Les virements internationaux
Emission de virements internationaux

● Emission d'un virement SEPA Europe	
— CAEL	Gratuit
— Agence	3,95€
— EDI EBICS	0,10€ / opération
● Emission d'un virement non SEPA en € ou en devises	0,11%
— Minimum	17,25€
— Maximum	102,00€
● Commission de change sur devises ⁽¹⁶⁾	
● Copie de Swift	2,00€
● Swift IBAN erroné ou données manquantes	7,50€
● Frais de mise en place d'un virement permanent	15,30€

Réception de virements internationaux

● Réception d'un virement SEPA Europe	Gratuit
● Réception d'un virement non SEPA en € ou en devises	15,30€
● Commission de change sur devises ⁽¹⁶⁾	

Les comptes en devises

● Commission de tenue de compte	25,00€
● ⁽¹⁶⁾ Commission de change sur devises	0,11%
— Minimum	17,25€
— Maximum	102,00€

Les chèques

● Emission d'un chèque de banque ou chèque tiré en € ou en devises	
— Taux	0,15%
— Minimum	20,40€
— Maximum	102,00€
— Frais de dossier chèque de banque	30,10€
● Réception chèque sauf bonne fin en € ou en devises ⁽¹⁶⁾ / Crédit après encaissement en € ou en devises ⁽¹⁶⁾	
— Taux	0,15%
— Minimum	20,40€
— Maximum	102,00€

Les effets et remises documentaires

IMPORT		EXPORT	
● Effet – Commission d'encaissement ⁽¹⁶⁾	0,15%	● Effet – Commission d'encaissement ⁽¹⁶⁾	0,12%
— Minimum	32,60€	— Minimum	19,40€
— Maximum	229,50€	— Maximum	102,00€
● Effet – frais d'impayés	53,05€	● Effet – frais d'impayés	53,05€
● Remise doc – Commission d'encaissement ⁽¹⁶⁾	0,20%	● Remise doc – Commission d'encaissement ⁽¹⁶⁾	0,20%
— Minimum	44,90€	— Minimum	37,75€
— Maximum	462,20€	— Maximum	190,75€

Les crédits documentaires

IMPORT	
● CREDOC import frais d'ouverture par trimestre indivisible	1,00%
— Minimum	102,00€
● Commission d'utilisation	0,125%
— Minimum	100,00€
● Commission de paiement différé par mois individuel (2 mois minimum)	0,08%
— Minimum	81,60€
● Caution pour absence de document	0,125%
— Minimum	77,50€


IMPORT

● Commission de modification	93,85€
● Frais fax, messagerie	
— Europe	23,45€
— Hors Europe	36,20€
● Diverses interventions, fonds égarés, fraude	204,00€

EXPORT

● CREDOC export – commission de notification	0,10%
— Minimum	122,40€
● Commission de confirmation	Selon pays
— Minimum	200,00€
● Commission de levée de documents	0,15%
— Minimum	160,00€
● Commission de modification	90,00€
● Commission de paiement	105,00€
● Pré- vérification de documents	100,00€
● Envoi de documents par courrier rapide à partir de	25,00€
● Frais de messagerie	12,00€

Les garanties internationales
Garanties émises

● Emission de garantie	1,50%/an
— Minimum	95,90€
● Frais d'établissement de garantie	
— En langue française	48,95€
— En langue étrangère	100,00€
● Modification – prorogation	45,90€
● Mise en jeu	110,15€

Garantie reçues

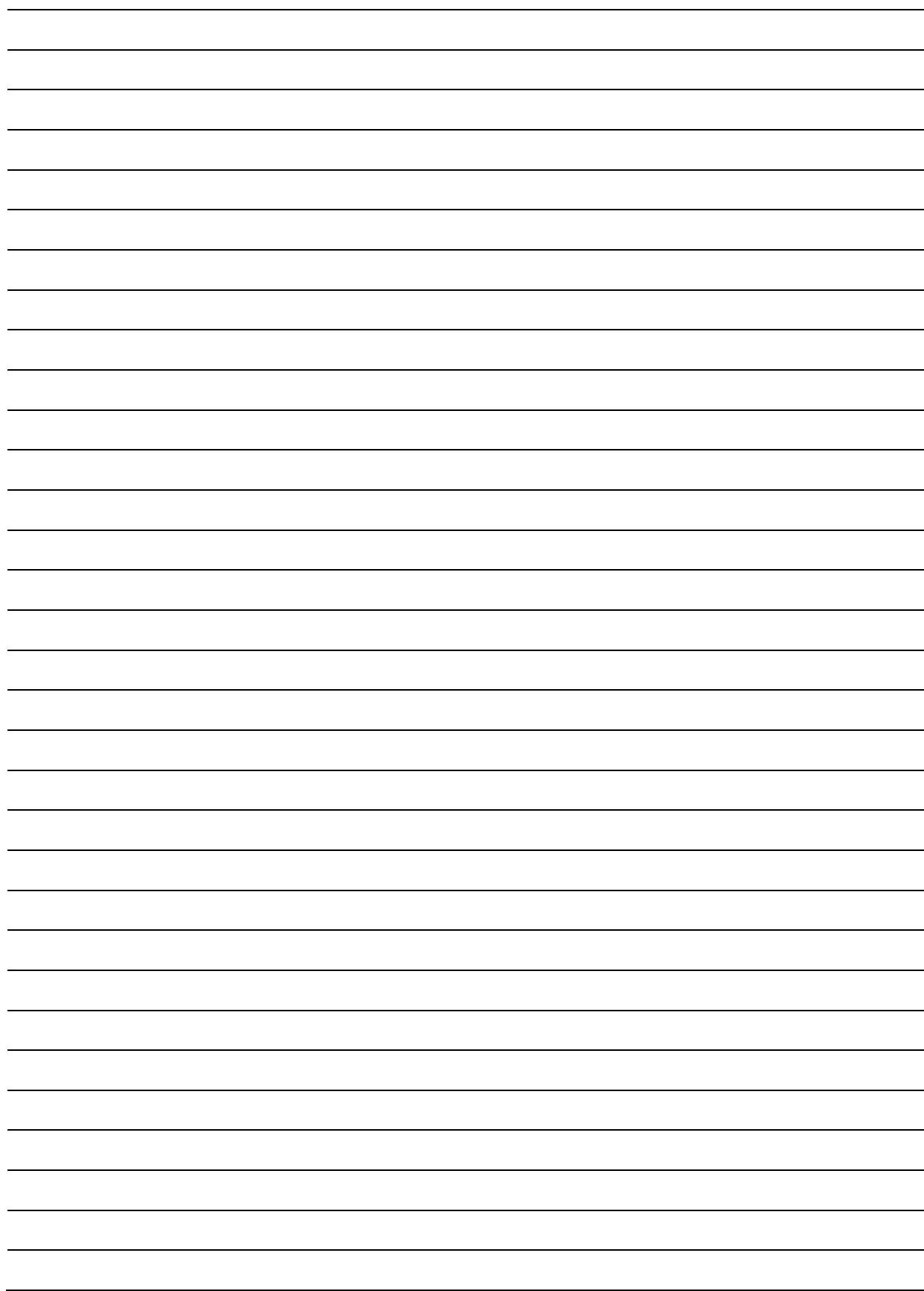
● Notification de garantie	100,00€
● Modification – prorogation	45,90€
● Mise en jeu	108,10€

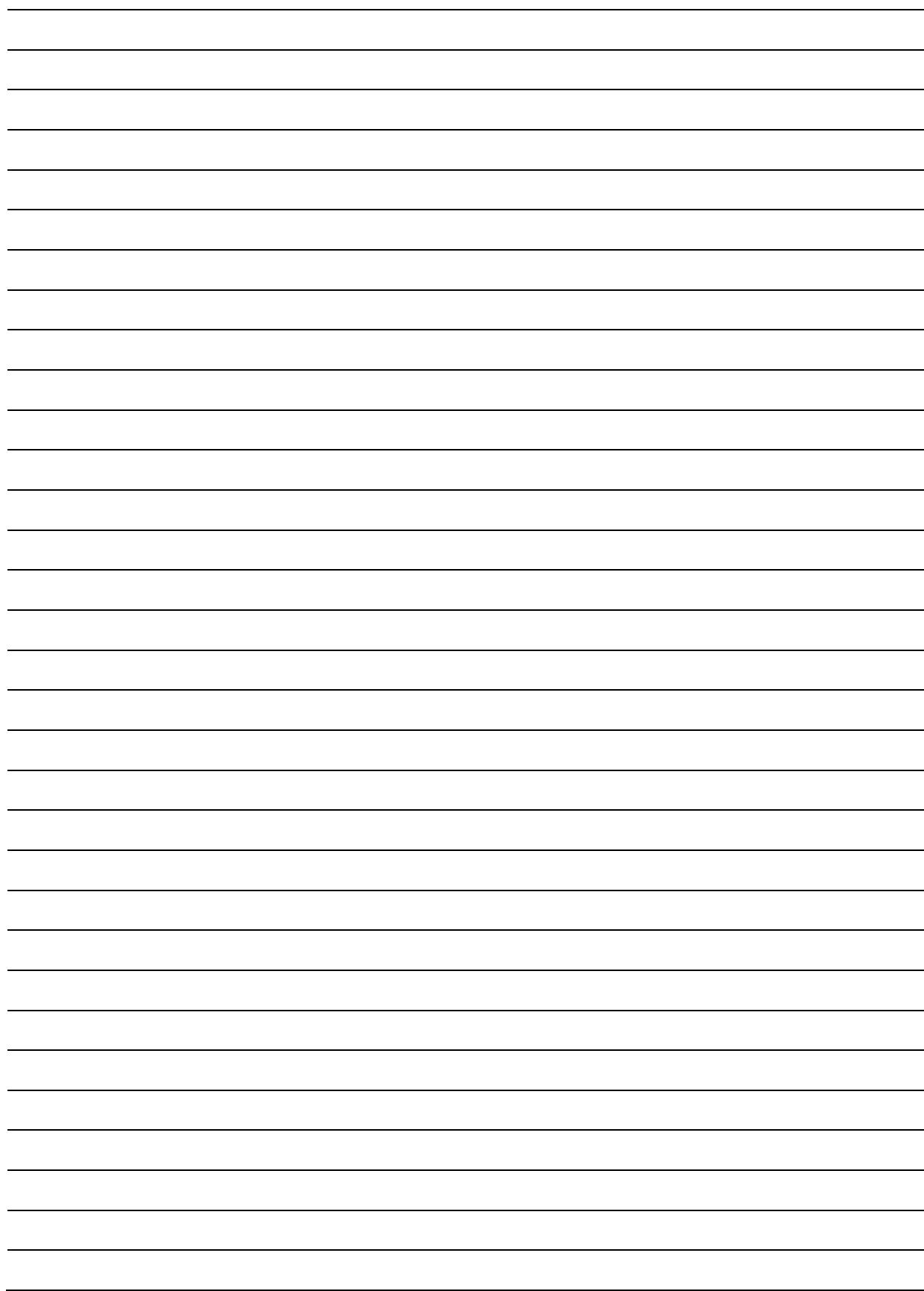
Change – Couverture de change

● Commission de change sur devises	0,11%
✓ Minimum	17,25€
✓ Maximum	102,00€
● Frais d'ouverture d'un compte à l'étranger	153,00€
● Frais de dossier	30,10€
● Frais d'utilisation	25,50€

Services divers à l'international

● Frais de dossier	30,10€
● Service internet d'accès à la salle des marchés	
— CA E-TRADE abonnement	18,60€
— CASH MANAGEMENT International	Nous consulter
● Service de gestion de vos comptes ouverts à l'étranger	
— Service EUROCHALLENGE	Nous consulter
— Instructions personnalisées	9,20€
● Recherche de fonds	
— Simple	16,65€
— Complexe	30,80€
● Blocage de fonds	29,00€
● Renseignements commerciaux	Nous consulter
● Avis d'opération	2,55€
● Envoi de documents	
— Par fax	2,45€/page
— En recommandé	14,50€
● Diverses interventions, fonds égarés, fraude	204,00€
● Envoi Chronopost	à partir de 25,00€
● Envoi DHL	à partir de 35,00€
● Copie SWIFT	2,00€
● Prorogation échéance de dossier	34,00€
● Demande de justificatifs, attestations	15,60€
● Avis de sort, impayé	52,00€
● Bon de cession	29,00€







1 - Votre Directeur d'Agence :

- Il est votre interlocuteur privilégié, n'hésitez pas à le contacter.



2 - Le Service Qualité - Relation Client :

- Si la solution apportée par votre Directeur d'Agence ne vous satisfait pas, vous pouvez alors vous adresser au Service Qualité - Ecoute Client du Crédit Agricole Loire Haute-Loire, 94 Rue Bergson BP524, 42007 SAINT ETIENNE Cedex 1 ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site internet www.ca-loirehauteloire.fr.

Le Crédit Agricole Loire Haute-Loire s'engage à accuser réception de votre réclamation sous 48h et à vous apporter une réponse sous un délai maximum de 8 jours.

Caisse régionale de Crédit Agricole Loire Haute-Loire, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit et Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 023 097.

N° TVA intracommunautaire : FR00380386854. RCS Saint-Etienne : 380 386 854.

Siège Social : 94 rue Bergson BP 524 42007 Saint-Etienne Cedex 1.

Tél : 04 77 79 55 00 - Fax : 04 77 79 57 49 - Internet : www.ca-loirehauteloire.fr